

Idées directrices pour la tenue d'Initiatives conduites par les Pays ou Organisations

I. Les antécédents des Initiatives conduites par les pays et organisations

Une caractéristique notable du Groupe Intergouvernemental sur les Forêts et du Forum Intergouvernemental sur les Forêts (GIF/FIF) était la volonté d'aboutir à des accords sur des questions concernant la politique internationale sur les forêts aux sessions du GIF et FIF. Entre les sessions, se sont tenues différentes réunions venant supporter les travaux du GIF et FIF¹.

Au cours des GIF et FIF, ces initiatives conduites par des pays ou des organisations étaient co-sponsorisées par des pays en voie de développement et des pays développés, ainsi que par des organismes internationaux incluant des ONG. Des questions complexes et politiquement délicates concernant les forêts ont été discutées et analysées pendant ces réunions. Celles-ci ont considérablement supporté les efforts entrepris pour aboutir à des consensus lors des sessions du GIF et FIF.

II. Les Initiatives conduites par les pays et organisations en soutien au FNUF

Compte tenu de l'importance et de l'intérêt que ces initiatives ont apporté aux procédés du GIF et FIF, le FNUF a invité à sa première session (E/2001/42/Rev.1) la tenue de pareilles réunions pour faciliter ses travaux. Les activités du Forum, incluant les initiatives des pays ou organisations et autres travaux inter-sessions, facilitent et promeuvent la mise en application des propositions d'actions GIF/FIF, comme le souligne la Résolution 1/1 du Forum dans son Programme de travail pluriannuel².

Le Secrétariat du FNUF accueille avec joie les efforts des Gouvernements et Organisations pour sponsoriser des initiatives en rapport avec les thèmes soulignés dans le Programme de travail pluriannuel du FNUF, pour faciliter la mise en application des propositions d'action GIF/FIF.

Le Secrétariat souhaite également rappeler les provisions contenues dans le paragraphe 12 du Rapport de la première session du FIF (E/CN.17/IFF/1997/4). Celles-ci accueillent les propositions faites par les Gouvernements d'organiser des groupes d'experts ou de conduire des études venant supporter le travail du Forum, et accueillent particulièrement les approches régionales.

¹ Pendant le processus GIF/FIF, se sont tenues 21 initiatives conduites par des pays ou organisations, sous la forme de réunions internationales, pour supporter les travaux du Forum.

² E/2001/42/Rev.1 Plan d'Action paragraphe 4.

Dans le paragraphe 12 (E/CN.17/IFF/1997/4), le *Forum* a suggéré que tous les pays et organisations qui prévoient ou se proposent d'organiser des réunions ou des consultations d'experts ayant trait à ses travaux s'inspirent des principes suivants :

- a) Ces réunions et consultations d'experts devraient avoir un caractère informel;
- b) Elles devraient, dans la mesure du possible, se dérouler sur des sujets touchant directement les tâches confiées au Forum;
- c) Elles devraient être transparentes et à participation non limitée;
- d) La représentation des pays devrait y être, dans la mesure du possible, équilibrée, et refléter une vaste gamme d'intérêts, ainsi que les opinions de toutes les parties intéressées; une attention particulière devrait être accordée à la participation de femmes;
- e) Elles devraient veiller à ce que leurs dates et les sujets examinés soient dans toute la mesure du possible en harmonie avec le calendrier de travail du Forum;
- f) Les organisateurs, au cours des préparatifs, devraient consulter les coprésidents, le Bureau et le secrétariat du Forum, selon que de besoin;
- g) Ces réunions et consultations d'experts devraient être invitées à établir un rapport qu'elles présenteraient au Forum.

Le Secrétariat considère que les initiatives conduites par les pays et organisations apportent des résultats d'experts concrets et d'une haute valeur pour le travail du FNUF. Ces initiatives n'ont cependant pas le caractère officiel des réunions inter-session. De fait, les décisions sur des recommandations politiques restent de la portée du Forum.

III. La note d'intention pour organiser une Initiative conduite par un pays ou organisation

Normalement, les Gouvernements annoncent lors des sessions du FNUF leur intention d'organiser de telles initiatives. Ce n'est cependant pas toujours le cas.

Le Secrétariat demande aux organisateurs de telles initiatives d'envoyer des propositions écrites sur cette initiative, incluant une liste de co-sponsors, des objectifs de la réunion, des questions discutées, d'un endroit et date retenus, d'un nombre estimé de participants.

Le Secrétariat demande à ce que ces propositions soient envoyées à :

Mr. Pekka Patosaari
Coordinator and Head, UNFF Secretariat
Department of Economic and Social Affairs
Two UN Plaza, Room DC2-2286
New York, N.Y. 10017, USA
Tel : 212 963 3401
Fax : 917 367 3186
E-mail : Patosaari@un.org

Le Secrétariat est heureux de fournir ses conseils techniques et son support quant à la planification d'une initiative conduite par des pays ou organisations. Il sera également ravi de participer à la réunion pour offrir quelconque support dont les organisateurs auraient besoin.

IV. La transmission du rapport final de l'initiative

Si le rapport final de l'initiative conduite par les pays ou organisations est transmis de manière officielle aux Nations Unies, il devient par la même un document officiel aux sessions du FNUF. Le pays qui accueille l'initiative devrait transmettre le rapport final ou le résumé du rapport de l'initiative au Secrétaire Général de l'ONU, au travers de sa Mission Permanente auprès des Nations Unies.

Il est important que le rapport final ou son résumé, incluant la lettre de transmission de la Mission, fasse maximum 16 Pages (7000 mots). Il devrait être impérativement soumis au Bureau du Secrétaire Général deux mois avant la session du FNUF. Le Secrétariat demande à ce que ces conditions soient respectées afin que le rapport soit traduit dans les six langues officielles de l'ONU et distribué à la session.